

# UNAFLASH 77

## Sommaire :

- 1 : L'édito du Président
- 2 : La PCH : Prestation de Compensation du Handicap.
- 3 : Unafam 77 en deuil : hommage à nos amis.
- 4 : Infos 77.
- Complément : Accueil et Groupes de parole, Lieux et dates.

## **Le mot du Président**

Chers amis,

Nous vous avons annoncé dans le n° 12 d'Unaflash (octobre 2016) l'arrivée prochaine parmi nous de Déborah Rinçon comme nouvelle chargée de mission. Cette arrivée est effective depuis le 1 août 2017.

Il est fort probable que, rapidement, beaucoup d'entre vous, adhérents et amis, auront l'occasion de faire sa connaissance : Déborah s'en réjouit, et nous avec elle. Nous savons bien, par une évaluation réalisée il y a quelques mois, ce que l'absence de chargé(e) de mission - qui a duré plus deux ans - nous a empêchés de faire.

Vous lirez aussi que nous avons été touchés par les décès de deux bénévoles - Serge Legall, qui fut un remarquable président de l'Unafam 77 jusqu'en 2012, et Luc Sénécal - qui viennent après ceux de Jean Miquel en 2014 et d'Alfa Adnet en début 2016, à l'époque piliers de notre délégation (voir p3).

Or le contexte de notre action change très vite - notamment par les conséquences de la Loi Santé de janvier 2016 - et nous ne pouvons pas réduire ou même simplement maintenir notre présence en ce moment crucial de forte évolution des politiques publiques santé et handicap, par exemple l'accent qui devrait être mis sur l'accompagnement personnalisé, ou encore sur les démarches de réhabilitation dont on commence à voir les résultats excellents.

Nous insisterons dans les prochains numéros d'Unaflash sur ces évolutions ainsi que sur l'effort de sensibilisation, immense, que nous aurons à mener auprès du grand public et de nos partenaires, et sur l'implication toujours soutenue et renouvelée qui est attendue de l'Unafam.

Nous l'expliquerons à mesure que se mettront en place les outils de définition et de coordination des politiques territoriales - conseil territorial de

santé, conseils locaux de santé mentale, plans et schémas départementaux, ... - et la mise en œuvre d'une participation croissante des usagers. Bénévoles de l'Unafam, nous sommes les premiers sollicités : nous vous proposerons des témoignages qui montrent l'importance concrète de ces missions pour les familles et personnes que nous aidons, défendons et représentons.

A nouveau, merci de nous faire part de vos attentes et, pourquoi pas, de vos propositions.

**Bonne rentrée 2017.**



**Hubert Peigné, Président délégué Unafam pour la Seine-et-Marne.**

## **HOMMAGE à Mme Viviane ELMI**

**Madame Viviane ELMI, notre psychologue, est partie pour une longue retraite bien méritée.**

**Depuis plus de dix ans, elle a assuré avec constance et régularité l'animation de trois groupes de parole : Chelles, Lagny et Coulommiers.**

**Elle a accompagné la souffrance des familles confrontées à la maladie psychique de leur proche et a favorisé l'expression des émotions et des échanges.**

**Elle n'a eu de cesse d'affirmer qu'elles ont toute leur place dans le processus de soin et d'accompagnement de leur proche. De même, elle n'a eu de cesse de favoriser l'alliance des familles avec les professionnels de santé.**

**Elle n'appartenait pas à une quelconque équipe soignante, mais savait si bien analyser la souffrance profonde vécue par les familles.**

**Elle a su contribuer à réduire le sentiment d'isolement et la culpabilité qui envahit les parents, réanimer la volonté d'agir et entrer dans l'action positive.**

**« La résilience » mot qu'elle employait parfois, est le sentiment vers lequel elle souhaitait amener nos participants afin de parvenir à « accepter l'inacceptable », afin de ne pas sombrer dans la dépression ou le repli, mais à se reconstruire.**

**MERCI, Madame ELMI.**

## PCH (Prestation de Compensation du Handicap) et handicap psychique - Nouveau décret, nouveau guide ...

En vigueur depuis janvier 2006, la PCH - Prestation de Compensation du Handicap - est l'une des applications du droit à compensation reconnu par la loi du 11 février 2005. Vouée à remplacer, à terme, l'ACTP - Aide Compensatrice Tierce Personne - elle englobe l'aide humaine mais élargit son champ d'action.

Cette prestation d'aide sociale versée par le Conseil départemental comporte ainsi cinq éléments :

1. aide humaine,
2. aide technique,
3. aide à l'aménagement du logement, du véhicule ou surcoûts liés au transport,
4. aide aux dépenses spécifiques ou exceptionnelles,
5. aide animalière.

Si la PCH est bien destinée à toute personne en situation de handicap, quelle que soit l'origine de son handicap, des disparités d'interprétation (plus ou moins restrictive) des textes sont apparues et subsistent entre départements.

Afin d'harmoniser les pratiques des MDPH - Maisons Départementales des Personnes Handicapées - le décret n°2017-708 du 2 mai 2017 vient modifier son référentiel d'accès (fixé à l'annexe 2-5 du CASF - Code de l'Action Sociale et des Familles) - pour trois catégories de handicap : psychique, cognitif et mental.

L'article 1-1 donne les définitions des 19 activités de la grille d'éligibilité, issues de la CIF (Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé adoptée en 2001 par l'OMS). Des précisions permettent de prendre en compte des limitations d'activité liées au handicap psychique, comme par exemple :

« *S'habiller/ se déshabiller. Définition : Effectuer les gestes coordonnés nécessaires pour mettre et ôter des vêtements et des chaussures dans l'ordre et en fonction du contexte social et du temps qu'il fait.* »

L'article 1.2.a identifie 5 niveaux de difficulté et introduit la notion d'**aide par la stimulation**, pour réaliser les activités.

L'article 1.2.b précise « *La capacité fonctionnelle s'apprécie en prenant en compte tant la*

*capacité physique à réaliser l'activité que la capacité en termes de fonctions mentales, cognitives ou psychiques à initier ou réaliser l'activité.* »

L'article 1.2.c définit que « *pour chaque activité, le niveau de difficulté s'évalue en interrogeant quatre adjectifs : spontanément, habituellement, totalement, correctement* ».

Ainsi, les adjectifs « **spontanément** » (*qui se produit de soi-même, sans intervention extérieure*), « **correctement** » (*de façon correcte, exacte et convenable, qui respecte les règles et les convenances*) ou « **habituellement** » (*de façon presque constante, généralement*) permettront de tenir compte, par exemple, des besoins d'accompagnement et/ou de surveillance engendrés par la variabilité des symptômes dans les maladies psychiques.

L'article 2 insère : « *Pour les personnes présentant un handicap psychique, mental ou cognitif, est pris en compte le **besoin d'accompagnement (stimuler, inciter verbalement ou accompagner dans l'apprentissage des gestes) pour réaliser l'activité.*** »

L'article 2.j : « *L'appréciation du temps d'aide requis prend en compte la situation de la personne. Il n'y a pas de gradient de temps selon les modalités d'aide. Ainsi par exemple, le **temps d'aide pour un accompagnement peut dans certaines situations être plus important que celui habituellement requis pour une suppléance.*** »

Par ailleurs, la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) a piloté le travail d'élaboration d'un guide technique d'appui aux pratiques des professionnels, en associant les acteurs concernés par la problématique des personnes vivant avec des troubles psychiques. Ce **Guide d'appui pour l'élaboration de réponses aux besoins des personnes vivant avec des troubles psychiques** a été publié le 3 mai dernier.

Décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/5/2/AFSA1709903D/jo/texte>

Référentiel : <http://appui-pch.blogs.apf.asso.fr/files/Annexe%202-5%20CASF%20%E2%80%93%20R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20Acc%C3%A8s%20PCH.pdf>

Guide : [http://www.cnsa.fr/documentation/web\\_cnsa-dt-troubles\\_psy-2016.pdf](http://www.cnsa.fr/documentation/web_cnsa-dt-troubles_psy-2016.pdf)



Avez-vous consulté le site Unafam.org et notre page Unafam 77 sur internet ?

N'hésitez pas à nous donner votre avis en écrivant au bureau ou par mail (voir adresse page 4). Merci.

## UNAFAM 77 en DEUIL

C'est avec une très grande tristesse que nous avons appris la disparition de 2 de nos collègues et amis.

Tout d'abord, **Serge Le Gall**, décédé des suites d'une terrible maladie, et quelques jours après, **Luc Sénécal**, à la suite d'un accident.

Quelques rappels sur les nombreuses activités de Serge, notre ancien président de la délégation Unafam de Seine-et-Marne.

Il fut un animateur vigoureux et juste de notre délégation, payant de sa personne pour accueillir et aider les familles, pour les représenter et être leur voix, mais aussi pour faire connaître les maladies psychiques et l'action de l'Unafam, pour former, informer et sensibiliser infatigablement les responsables et agents des instances et organismes divers ayant à rencontrer des personnes en souffrance psychique au cours de leur vie professionnelle, associative, familiale.

Il était sur de nombreux sujets (soins, logement, ...), d'une compétence fiable, vaste, qu'il affinait et mettait à jour sans cesse.

Il était un participant actif auprès des associations et acteurs dans les mondes de la santé et du médico-social.

Pour eux comme pour nous, Serge était un modèle, un repère, épris de solidarité et d'engagement, toujours avec modestie et humilité.

Il nous est difficile de lister, de rassembler les nombreuses expressions de reconnaissance, d'admiration, de confiance qu'il a reçues pour toutes ses années Unafam.

L'un se remémorera son accueil long, attentif aux moindres détails, respectueux, encourageant, pleinement crédible parce que venant d'une personne ayant l'expérience de ce dont elle parle - expérience à la fois vécue et surmontée.

Un autre aura été frappé parce que Serge avait pour premier souci de faire du bien aux personnes, aux familles.

Un autre aura été séduit et entraîné vers le bénévolat par sa douceur, la pertinence de ses avis et de ses conseils, la bienveillance et la compréhension qu'il manifestait envers chacune et chacun ... , même envers celles et ceux dont il combattait les idées ou les choix néfastes à ses yeux – et nous pouvons dire que nous, ses amis de l'Unafam 77, l'avons suivi et en avons été marqués pour toujours.

Il était doux, tenace, n'élevait jamais la voix tout en disant, sans les édulcorer, ses raisons de prendre telle ou telle position.

Nous devons dorénavant continuer notre route sans lui.

Mais chacune, chacun, selon ses convictions, a déjà accueilli et conservera toujours un souvenir vivant et fécond de Serge, notre frère, d'une grande, d'une très grande humanité.

A Serge :

**Solidarité**  
**Engagement**  
**Respect**  
**Générosité**  
**Empathie**

\*\*\*\*\*

Hélas, juste quelques jours plus tard, nous apprenions le décès de Luc Sénécal.

Luc nous avait accompagnés pendant quelques années, présent notamment dans des cliniques du nord du département, puis avait pris un peu de recul mais sans jamais se désintéresser de la vie de l'Unafam et sans couper les liens peu à peu établis.

Il est un exemple de ce que peut apporter à une association comme la nôtre une personne qui accepte de se donner à la mesure de ses possibilités, que celles-ci soient importantes ou pas.

***Les membres de la délégation Unafam 77 adressent leurs sincères condoléances aux épouses de nos amis décédés - elles étaient également engagées avec nous - ainsi qu'à leurs enfants, leurs familles et leurs amis.***







### Ateliers Prospect Famille

Un atelier "Prospect Famille", atelier d'entraide, dédié aux familles est en cours de préparation.

#### But de cet atelier :

Faire face, dans la durée, à la maladie psychique d'un proche.

#### Comment ? Par quelle démarche ?

En amenant chaque stagiaire à ...

- prendre du recul par rapport à l'incidence de la maladie sur notre vie ;
- prendre conscience des savoirs et des savoir-faire que l'expérience de la maladie nous a fait acquérir ;
- identifier des stratégies pour faire face dans la durée ;
- développer un réseau qui nous soutienne dans l'avenir ;
- développer confiance et estime de soi.

**Lieu :** Espace St Jean, Place St Jean à Melun.

#### Dates et heures :

Cet atelier de 20 h est réparti sur 3 jours.

- Jeudi 08 mars 2018, de 9h30 à 17h30h ;
- Vendredi 09 mars 2018, de 9h30 à 17h30 ;
- Vendredi 16 mars 2018, de 9h30 à 17h30.

**Public concerné :** Toute personne qui se sent concernée et touchée par les troubles psychiques, l'étrangeté, l'irrationalité et l'imprévisibilité des comportements d'un proche (parent, enfant, conjoint, frère, sœur, ...) et qui éprouve le besoin d'échanger avec d'autres dans un cadre protégé et confidentiel, dans une relation de pair à pair.

#### Nombre de participants :

12 personnes maximum. Les personnes inscrites s'engagent à participer activement à l'ensemble des modules.

#### Où et comment prendre contact ?

Pour tous renseignements complémentaires et/ou pour s'inscrire, contacter la délégation Unafam 77 par téléphone au : 01.64.39.35.92 ; ou par mail au : 77@unafam.org.

### Evènements à venir

Ce numéro d'Unafam de rentrée nous permet également de vous informer des manifestations à venir très intéressantes, pouvant vous aider et auxquelles nous vous proposons de prendre part.

- **Le 23 Septembre 2017**, Forum Handicap, de 14h à 18h à l'Espace Tettamanti (Saint-Fargeau-Ponthierry).
- **Les 23 et 24 Septembre 2017**, Fête de l'AEDE à Hautefeuille.
- **Le 5 octobre 2017**, au domaine de l'AEDE à Hautefeuille, aura lieu le Forum des établissements.
- **Le 10 Octobre 2017**, à 13h30, l'association Schizo Oui organise un colloque à Paris sur les « Nouvelles pistes de soins et recherches en psychiatrie ».
- **Du 03 au 17 Octobre**, les journées des Aidants (voir article correspondant (la Semaine bleue)).
- **Le 29 Novembre 2017**, les 3èmes rencontres soignantes en psychiatrie se tiendront à Lyon autour de la thématique suivante : « Isolement et/ou Contention : quelles perspectives cliniques ».



### La « Semaine bleue » : le Département soutient les Aidants

L'accompagnement par leurs proches des personnes fragiles du fait de maladies, des handicaps, du vieillissement, est indispensable. On sait à l'Unafam, le rôle essentiel de la famille dans l'accompagnement de la maladie psychique et l'épuisement qu'elle subit au cours de cette épreuve. L'aide aux aidants fait partie du cœur des actions de l'Unafam.

La journée nationale des aidants, organisée chaque année, aura lieu le **vendredi 06 Octobre 2017**. Elle permettra, par le biais de différentes manifestations sur tout le territoire français, d'informer les aidants sur les aides auxquelles ils ont droit et où ils pourront y rencontrer les acteurs locaux engagés quotidiennement auprès des aidants.

Notre Département a choisi, cette année, de se mobiliser plus fortement autour de cette journée nationale des aidants, pour accompagner les aidants et lutter contre l'isolement.

7 évènements destinés aux proches aidants sont ainsi organisés sur l'ensemble du territoire :

- **3 octobre à Tournan** - Salle Santarelli - Spectacle-débat sur la relation d'aide, de 14h à 17h.
- **3 octobre à Melun – Espace Saint-Jean** – Conférence sur les troubles du comportement et la relation d'aide, de 13h30 à 17h.
- **6 octobre à Pontault-Combault (\*)** - Salle Madame Sans-gêne - Hôtel de Ville Cour de la Ferme Briarde - Forum avec stands thématiques et animations de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- **12 octobre à Dammartin-en-Goële** – Salle Louis Lumière, 41 avenue Général de Gaulle, place des Prieurs - Les aidants en lumière, de 10h30 à 16h30.
- **12 octobre à Nemours - Salle des fêtes** - Marche des aidants et forum avec animation et ateliers – de 10h à 17h.
- **13 octobre à Coulommiers** - Maison des sports – Conférences sur la conduite automobile – de 14h à 18h.
- **17 octobre, Provins – Centre culturel Saint Ayoul** - Forum, conférences et pièce de théâtre – de 9h30 à 17h.

Ces évènements sont portés par les Maisons Départementales des Solidarités (MDS) avec de nombreux partenaires dont la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France, les CLIC, les services médico-sociaux d'accompagnement pour les personnes handicapées, la Maison départementale des personnes handicapées, l'AGIRC ARRCO, etc.

L'Unafam77 sera représentée dans plusieurs manifestations.

Rendez-vous à l'une des 7 manifestations « Soutenons les aidants » le plus près de chez vous. Des professionnels et des aidants seront présents pour vous aider à trouver des solutions adaptées : groupes de parole, solutions d'accueil, formations, le Département vous accompagne dans votre démarche.

(\*) Des membres Unafam 77 vous y attendront.